



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02252

Numéro SIREN : 421 112 848

Nom ou dénomination : "A.B.C"

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/020352



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société A.B.C 1001 COPIES			19 avenue des Ecoles Jules Ju		
SIRET	4	2	1	1	1
	2	8	4	8	0
	0	0	0	1	3
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	4 162	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		
Autres PV imposables à 19%			PV exonérées (art. 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes		☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies		☐	Zones franches urbaines		☐
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	Pôle de compétitivité		☐
Autres dispositifs		☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date: Lieu TOULOUSE		
Tél:			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		



Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2017						
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065												
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES												
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	23 701		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d					
Montant des distributions							e					
autres que celles visées en (a),							f					
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g					
							h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		23 701			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j					
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		23 701			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :					
							à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1			2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
H DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION												
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice							
					MVLT restant à reporter							
QUADRATUS Informatique												



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A.B.C 1001 COPIES

du 01012016

Adresse 19 avenue des Ecoles Jules Ju li 31400 TOULOUSE

au 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice 2016 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		A <u>TOULOUSE</u> le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																																											
Adresse de l'entreprise 19 avenue des Ecoles Jules Ju										31400 TOULOUSE										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																	
Numéro SIRET* 4 2 1 1 1 2 8 4 8 0 0 0 1 3										Néant ☐ *																																																											
																				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6										N-1 3 1 1 2 2 0 1 5																																							
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																													
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																											
Frais d'établissement *										AB										AC																																																	
Frais de développement *										CX										CQ																																																	
Concessions, brevets et droits similaires										AF										148										AG										148																													
Fonds commercial (1)										AH										AI																																																	
Autres immobilisations incorporelles										AJ										AK																																																	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL										AM																																																	
Terrains										AN										AO																																																	
Constructions										AP										AQ																																																	
Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										23 352										AS										20 857										2 495										4 662									
Autres immobilisations corporelles										AT										14 662										AU										6 320										8 342										2 641									
Immobilisations en cours										AV										AW																																																	
Avances et acomptes										AX										AY																																																	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS										CT																																																	
Autres participations										CU										50										CV										50																													
Créances rattachées à des participations										BB										BC																																																	
Autres titres immobilisés										BD										15										BE										15										15																			
Prêts										BF										BG																																																	
Autres immobilisations financières*										BH										4 576										BI										4 576										4 576																			
TOTAL (II)										BJ										42 803										BK										27 325										15 478										11 893									
Matières premières, approvisionnements										BL																				BM																																							
En cours de production de biens										BN																				BO																																							
En cours de production de services										BP																				BQ																																							
Produits intermédiaires et finis										BR																				BS																																							
Marchandises										BT										13 244										BU										13 244										15 108																			
Avances et acomptes versés sur commandes										BV																				BW																																							
Clients et comptes rattachés (3)*										BX										316 392										BY										6 556										309 836										289 258									
Autres créances (3)										BZ										63 809										CA										63 809										32 532																			
Capital souscrit et appelé, non versé										CB																				CC																																							
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD																				CE																																							
Disponibilités										CF										108 508										CG										108 508										95 470																			
Charges constatées d'avance (3)*										CH																				CI																				3 844																			
TOTAL (III)										CJ										501 952										CK										6 556										495 396										436 211									
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																											
Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																											
Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																											
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										544 756										1A										33 881										510 874										448 104									
Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										4 576										(3) Part à plus d'un an :										CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :																			

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	109 649	79 583
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 835	53 767
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	164 869	141 735
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 360	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153 213	186 236
	Dettes fiscales et sociales	DY	163 765	107 869
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 867	12 264
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	346 005	306 369
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	510 874	448 104
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	346 005	306 369
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF				
		services*	FG	1 309 022	FH		FI	1 309 022	1 046 605		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 309 022	FK		FL	1 309 022	1 046 605		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO		73		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	8 361	10 404		
	Autres produits (1) (11)						FQ	975	936		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 318 359	1 058 018		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	72			
	Variation de stock (marchandises)*						FT		(3 091)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	106 598	167 136		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	1 864			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	833 903	572 683		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	9 982	6 530		
	Salaires et traitements*						FY	227 217	190 014		
	Charges sociales (10)						FZ	74 902	54 668		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	4 885	4 346		
				- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		6 556		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	703	138		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 260 127	998 982		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	58 232	59 036			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	134	241		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	134	241		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(134)	(241)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 097	58 795			

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			5 462	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			5 462	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 677		376	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	480			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 157		376	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 157)		5 086	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	7 105		10 114	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 318 359		1 063 480	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 271 524		1 009 713	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	46 835		53 767	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP	74 175		64 502	
		- Crédit bail immobilier								HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	3 677			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	8 361		4 434	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
	REGUL										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
											480			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
REGUL FOURNISSEUR										Charges antérieures		Produits antérieurs		
										3 677				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :Société A.B.C 1001 COPIES

Néant

*

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD	148	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont ComposantsL9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont ComposantsM1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont ComposantsM2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont ComposantsM3		KS	23 352	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	8 419		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	6 243	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	29 595	LO		LP	8 419	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	50
		Autres titres immobilisés					1P	15	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	4 576	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	4 591	LR		LS	50		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	34 334	0H		0J	8 469		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	148	1X	148	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	23 352	ML	23 352
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	8 419	MR	8 419	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 243	MU	6 243	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	38 014	NI	38 014	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
Autres participations		I0		0X		0Y	50	0Z	50		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	15	2D	15		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 576	2G	4 576		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 641	2H	4 641		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	42 803	0M	42 803		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires	2			5	6
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	148	PF		PG		PH	148
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	18 691	QA	2 167	QB		QC	20 857
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI	1 464	QJ		QK	1 464
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 602	QM	1 254	QN		QO	4 856
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	22 293	QV	4 885	QW		QX	27 177
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	22 440	ØP	4 885	ØQ		ØR	27 325

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		O2		O3		O4		O5	
		9U		9V		9W		9X	
		O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6 556	6U		6V		6W	6 556
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	6 556	TY		TZ		UA	6 556
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 556	UB		UC		UD	6 556
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENVOIS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

Z1

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

1

2

3

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENVOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

Z2

8L

VY

VJ

VK

VZ

VL

346 005

8 419

2 059

346 005

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 001001 en Euros.

CABINET LA PRUNAREDE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6											
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	46 835									
			de son conjoint										WB										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW										
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ														
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY										
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	7 105										
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8										
							- imposées au taux de 0 %						ZN										
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme				WN											
								- Plus-values soumises au régime des fusions				WO											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ									
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3									
												TOTAL I		WR	53 940								
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WS									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV										
							- imposées aux taux de 0 %						WH										
							- imposées aux taux de 19 %						WP										
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW										
							- imputées sur les déficits antérieurs						XB										
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ											
Régime des sociétés mères et des filiales *						(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA											
Produit net des actions et parts d'intérêts :														ZY									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.														XD								
	Majoration d'amortissement *														XF								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA							
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC									
														PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	11 658								
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH	11 658								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI		42 282				XJ									
						déficit (II moins I)																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL						XL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		42 282		XO											

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIESNéant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

10 516

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	53 767		ZD		30 066											
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	23 701											
					Autres répartitions	ZF	0											
	TOTAL I	OF	53 767			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II		ZH	53 767								
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	551 259				302 615					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	38 734				47 120					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	9 507				8 469					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	234 403				214 480					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	833 903				572 683					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	4 896				4 089					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	5 086				2 441					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	9 982				6 530					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	253 864				197 109					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	181 462				156 147					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*							OB	229 621									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS										
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):							YP		9			7					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL							
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO							
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B.C 1001 COPIES				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012016				et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise							
Ventes de marchandises			OA				
Production vendue - Biens			OB				
Production vendue - Services			OC	1 309 022			
Production stockée			OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial			OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun			OH	975			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	8 361			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT				
TOTAL 1			OM	1 318 359			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)							
Achats de marchandises (droits de douanes compris)			ON	72			
Variation de stock (marchandises)			OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)			OP	106 598			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			OQ	1 864			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances			OR	724 454			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	29 986			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OW	703			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY				
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.			OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9				
TOTAL 2			OJ	863 677			
III - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	454 681	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)			SA	454 681			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	1 317 384			
Période de référence		GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016		
Date de cessation		HR					
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 2 1 1 1 2 8 4 8 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.B.C 1001 COPIES

ADRESSE (voie)

19 avenue des Ecoles Jules Ju li

CODE POSTAL

31400

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

ASTRE

Prénom(s)

AMANDA

Nom marital

LOUISON

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

010682

N° Département

31

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

3

Voie

rue de Montagnac

Code postal

31310

Commune

MONTESQUIEU VOLVESTRE

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			1 684.40
01/01/2016 RA Solde initial		1 684.40	
42820000 DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY			10 515.66
01/01/2016 RA Solde initial		10 515.66	
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER			4 231.26
01/01/2016 RA Solde initial		4 231.26	
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER			3 606.40
01/01/2016 RA Solde initial		3 606.40	
41980000 Rabais, remises, ristournes Ó			774.00
01/01/2016 RA Solde initial		774.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX			3 677.48
01/01/2016 RA Solde initial	3 677.48		
67800000 Autres charges exceptionnelles			480.00
01/01/2016 RA Solde initial	480.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 CONCESSIONS DROITS BREVETS	148		148			
28050000 AMORT CONCESSIONS DROITS	148		148			
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 495		4 662		2 167	46.48
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	23 352		23 352			
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	20 857		18 691		2 167	11.59
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 342		2 641		5 702	215.92
21820000 MATERIEL DE TRANSPORTS	8 419				8 419	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU	447		447			
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE .	5 796		5 796			
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	1 464				1 464	
28183000 AMORT MAT DE BUREAU	447		447			
28183100 AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	4 409		3 155		1 254	39.73
AUTRES PARTICIPATIONS	50				50	
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	50				50	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15		15			
27180000 AUTRES TITRES	15		15			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 576		4 576			
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	4 576		4 576			
Total II	15 478		11 893		3 585	30.14
MARCHANDISES	13 244		15 108		1 864	12.34
37100000 STOCKS PAPIER	13 244		15 108		1 864	12.34
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	309 836		289 258		20 578	7.11
41100000 CLIENTS DEBITEURS	308 547		287 969		20 578	7.15
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	7 845		7 845			
49100000 DÉPRÉCIATIONS COMPTES DE CLIEN	6 556		6 556			
AUTRES CREANCES	63 809		32 532		31 277	96.14
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BÉN	6 803		8 244		1 441	17.48
44562100 TVA SUR IMMOBILISATIONS 19,60%			129		129	100.00
44566100 TVA DÉDUCTIBLE DÉBITS	16 375		16 608		233	1.41
44566111 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC	710				710	
44571100 TVA COLLECTÉE 19,60% DÉBITS	1 011				1 011	
44571110 TVA COLLECTÉE 5,50% DÉBITS	128				128	
44571120 TVA COLLECTÉE 7%	3 752				3 752	
44571130 TVA COLLECTÉE 19,60% ENCAISSEM	22 573				22 573	
44571140 TVA COLLECTÉE 5,50% ENCAISSEME	109				109	
44571170 TVA COLLECTÉE 10%	5 958				5 958	
44580300 REGULARISATION TVA	5 049		5 049			
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	407		2 501		2 094	83.72
45520000 CC SPRINTTE	935				935	
DISPONIBILITES	108 508		95 470		13 038	13.66
51210000 CRÉDIT MUTUEL RB	43 045		12 587		30 458	241.98
51220000 BANQUE SG	45 469		62 347		16 878	27.07
51230000 CREDIT MUTUEL 5708	17 765		17 873		108	0.60
53000000 CAISSE	2 229		2 662		433	16.28

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		3 844	3 844	100.00
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE		3 844	3 844	100.00
Total III	495 396	436 211	59 185	13.57
TOTAL GENERAL	510 874	448 104	62 770	14.01

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAL	7 622		7 622			
10130000 CAPITAL	7 622		7 622			
RESERVE LEGALE	762		762			
10611000 RESERVE LEGALE	762		762			
AUTRES RESERVES	109 649		79 583		30 066	37.78
10680000 AUTRES RÉSERVES	109 649		79 583		30 066	37.78
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	46 835		53 767		6 932	12.89
Total I	164 869		141 735		23 134	16.32
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6 360				6 360	
16400000 EMPRUNTS CLIO	6 360				6 360	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	17 800				17 800	
45510000 COMPTE COURANT D ASSOCIES	17 800				17 800	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	153 213		186 236		33 023	17.73
40100000 FOURNISSEURS CREDITEURS	151 528		171 203		19 675	11.49
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 684		15 033		13 348	88.79
DETTES FISCALES ET SOCIALES	163 765		107 869		55 896	51.82
42110000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	16 210				16 210	
42820000 DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY	10 516		12 919		2 404	18.61
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	29 647		27 816		1 831	6.58
43730000 CAISSES DE RETRAITES	7 212		6 826		386	5.65
43780000 ALLIANZ MUTUELLE SANTE	597		1 111		514	46.26
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA			4 470		4 470	100.00
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	4 231		2 422		1 809	74.68
44551100 TVA À DÉCAISSER EN FRANCE	2 669		3 997		1 328	33.21
44571160 TVA COLLECTÉE 20% ENCAISSEMENT	89 077		47 033		42 044	89.39
44571170 TVA COLLECTÉE 10%			1 012		1 012	100.00
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 606		263		3 343	NS
AUTRES DETTES	4 867		12 264		7 397	60.31
41110000 CLIENTS CREDITEURS	4 093				4 093	
41980000 Rabais, remises, ristournes Ó	774				774	
46710000 CREDITEURS DIVERS			12 264		12 264	100.00
Total IV	346 005		306 369		39 636	12.94
TOTAL GENERAL	510 874		448 104		62 770	14.01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 309 022		1 046 605		262 417	25.07
70600000 RECETTES ESPECES 19.6%			1 904		1 904	100.00
70600100 RECETTES ESPECES 5.5%			1 595		1 595	100.00
70600300 RECETTES ESP 20%	482		847		364	43.05
70610200 RECETTES CHEQUES 7%			162		162	100.00
70650000 PRESTATIONS 20%	1 231 643		947 524		284 119	29.99
70660000 PRESTATIONS 5.5%	5 574		949		4 625	487.36
70670000 PRESTATIONS 10%	71 323		93 502		22 178	23.72
70682000 PRESTATIONS SERVICES INTRA UE			447		447	100.00
Chiffre d'affaires NET	1 309 022		1 046 605		262 417	25.07
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			73		73	100.00
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION			73		73	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	8 361		10 404		2 043	19.63
78170000 REPRISES POUR DÉPRÉCIATION DES			5 971		5 971	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	8 361		4 434		3 928	88.59
AUTRES PRODUITS	975		936		40	4.23
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	975		936		40	4.23
Total des Produits d'exploitation	1 318 359		1 058 018		260 341	24.61
ACHATS DE MARCHANDISES	72				72	
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	72				72	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)			3 091		3 091	100.00
60370000 VARIAT. STOCKS MARCHANDIS			3 091		3 091	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	106 598		167 136		60 538	36.22
60100000 ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREM	106 556		167 136		60 580	36.25
60220000 Fournitures consommables	42				42	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	1 864				1 864	
60310000 Variation des stocks de matiPr	1 864				1 864	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	833 903		572 683		261 220	45.61
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTA	551 259		302 615		248 645	82.17
60611000 ELECTRICITÉ, ESSENCE, GAZ	3 743		3 685		58	1.58
60614000 CARBURANT	2 100		2 653		553	20.86
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE	2 970		1 024		1 946	190.00
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTATI			306		306	100.00
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	127				127	
61222000 CIC BAIL PELLICULEUSE 517.61	5 262		5 535		273	4.93
61223000 CB COPIEUR HT VOL KONICA MINOL			734		734	100.00
61226000 CB DACIA DOKKER			165		165	100.00
61227000 CIC BAIL ECHEANCE 709.14	594		7 501		6 908	92.09
61229000 GECAP ECHEANCE 1943.58	6 509		8 098		1 590	19.63
61229100 BNP PARIBAS ECHEANCE 2398.12	24 013		24 008		5	0.02
61229200 CB SOGELEASE 425.10 € MAS	3 450		4 224		774	18.33
61229300 CB SOGELEASE 434.96 € RAI	4 267		4 445		178	4.00
61229400 CB BNP LEASE GROUP C1100 3			3 005		3 005	100.00
61229500 BNP 2774.15	27 741		6 935		20 806	300.00
61229600 BNP 230.73	2 339		585		1 755	300.03

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
61310000 LOCATIONS	2 942		2 980		38	1.26
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	12 785		10 785		2 000	18.54
61321000 LOCATION NOUVEAU LOCAL	10 800		10 800			
61350000 LOCATIONS DE VÉHICULE	39				39	
61351100 LLD BH C8000E/BH PRESS1250/PF7			10 252		10 252	100.00
61351200 BNP PARIBAS 870.14 TTC COPIEU	8 708		8 708			
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	3 460		3 595		135	3.75
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	1 473		1 688		215	12.74
61551000 ENTRETIEN REPARATION			93 931		93 931	100.00
61552000 ENTRETIEN MAT DE TRANSPORT	471		147		324	220.62
61560000 MAINTENANCE	98 636		2 483		96 153	NS
61610000 MULTIRISQUE	7 415		7 015		400	5.71
61630000 ASSURANCES PERTE FINANCIERE LO	1 060		340		720	211.49
61640000 AUTRES ASSURANCES	22				22	
62260000 HONORAIRES	9 507		8 413		1 094	13.01
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			57		57	100.00
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELAT	95		320		225	70.35
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			70		70	100.00
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	2 012		3 453		1 441	41.73
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONNS COURA	20		100		80	80.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS			40		40	100.00
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	19 009		19 349		340	1.76
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	3 739		748		2 991	399.68
62520000 FRAIS KILOMETRIQUES	2 873		3 932		1 059	26.94
62570000 RÉCEPTIONS	3 970		3 428		542	15.81
62610000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	4 894		2 682		2 212	82.46
62611000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 014				1 014	
62620000 FRAIS POSTAUX	1 442		1 234		208	16.84
62710000 FRAIS DE BANQUE	2 854		2 083		771	37.02
62780000 Autres frais et commission sur	14				14	
62800000 DIVERS	275				275	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 982		6 530		3 452	52.86
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 509		1 245		264	21.16
63330000 FORMATION CONTINUE	2 861		1 132		1 728	152.67
63500000 AUTRES IMPOTS ET TAXES	717		64		653	NS
63511000 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRIT	4 896		4 089		807	19.74
SALAIRES ET TRAITEMENTS	227 217		190 014		37 203	19.58
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	229 621		195 404		34 217	17.51
64120000 CONGES PAYES	2 404		2 211		4 614	208.74
64180000 SALAIRES/PRIMES PROVISIONNÉS			7 600		7 600	100.00
CHARGES SOCIALES	74 902		54 668		20 234	37.01
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	58 666		43 095		15 572	36.13
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	16 423		14 307		2 115	14.79
64532000 COTISATIONS ALLIANZ PREVOYANCE	3 003		2 026		977	48.23
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	7 931		6 259		1 672	26.71
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISM. S			3 116		3 116	100.00
64590000 PROV CHARGES SOC /CP	238		916		1 154	126.02
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	776		539		237	43.91
64900000 CREDIT IMPOT COMPET.EMPLOI	11 658		9 358		2 300	24.58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 885		4 346		539	12.40
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	4 885		4 346		539	12.40
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT			6 556		6 556	100.00
68174000 DOT PROVISION CREANCES DOUT.			6 556		6 556	100.00
AUTRES CHARGES	703		138		565	408.12
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	703		138		565	408.12
Total des Charges d'exploitation	1 260	127	998	982	261 145	26.14
Résultat d'exploitation	58	232	59	036	804	1.36
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	134		241		106	44.21
66116000 INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS ET DETTE	134				134	
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES			241		241	100.00
Total des Charges financières	134		241		106	44.21
Résultat financier	134		241		106	44.21
Résultat courant avant impôts	58	097	58	795	698	1.19
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			5 462		5 462	100.00
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANT.			5 462		5 462	100.00
Total des Produits exceptionnels			5 462		5 462	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 677		376		3 301	877.69
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX	3 677		376		3 301	877.69
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	480				480	
67800000 Autres charges exceptionnelles	480				480	
Total des Charges exceptionnelles	4 157		376		3 781	NS
Résultat exceptionnel	4 157		5 086		9 244	181.74
IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 105		10 114		3 009	29.75
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	7 105		11 186		4 081	36.48
69900000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE			1 072		1 072	100.00
Total des produits	1 318	359	1 063	480	254 878	23.97
Total des charges	1 271	524	1 009	713	261 811	25.93
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	46	835	53	767	6 932	12.89

A.B.C

SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 19, avenue des Ecoles Jules Julien
31 400 Toulouse
RCS TOULOUSE 421 112 848

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 20 JUIN 2017

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de 46 834,95 € en autres réserves.

Les « autres réserves » passeront donc de 109 649,24 € à 156 484,19 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois précédents exercices ainsi que l'abattement correspondant :

	Nombre d'actions	Dividendes distribués par action	Avoir fiscal ou abattement par action
EXERCICE 2016	500	0,000	0,00000
EXERCICE 2015	500	47,402	18,9608

* * *

Fait à Toulouse, le 20 juin 2017

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Amanda Louison née Astre
Présidente et actionnaire unique

